



Nouméa, le 14 février 2017

**L'inspecteur général de l'administration
de l'éducation nationale et de la recherche,
vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie,
directeur général des enseignements**

Le vice-recteur

VR/J-C R-F/HK
n° 3211/17/...**002**.....

Affaire suivie par :
Elen Kate
assistante du secrétaire général

Téléphone
(687) 26 61 10 - 26 61 20
Fax
(687) 27 30 48
Mél.

ce.vicerecteur@ac-noumea.nc
ce.sg@ac-noumea.nc

1, avenue des
Frères Carcopino
BP G4
98848 Nouméa Cedex

<http://www.ac-noumea.nc>

A

**Mesdames et messieurs les directeurs et
directrices des EPENC**

Objet : Lettre de rentrée.

J'ai l'honneur de vous transmettre les lettres de rentrée de tous les inspecteurs de disciplines et de spécialités.

Elles sont, cette année, harmonisées en 3 points :

- l'analyse des résultats aux examens de la session 2016,
- les recommandations pédagogiques,
- l'accompagnement des équipes enseignantes.

Ces lettres sont à transmettre aux professeurs des disciplines concernées.

Elles constituent des outils indispensables pour chaque équipe enseignante contribuant d'une part à la mise en œuvre du projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie et de la charte d'application respectivement votés par les élus du congrès les 15 janvier et 1^{er} décembre 2016 et d'autre part, au renforcement didactique de chaque discipline en vue d'une amélioration sensible des performances des élèves.

En prenant appui sur la journée de pré-rentrée du 6 février 2017 et le dossier de rentrée du 9 février 2017, je voudrais brièvement rappeler les 5 priorités 2017, considérant évidemment qu'à votre niveau, la priorité des priorités est de mettre en œuvre votre projet d'établissement 2017-2019.

- **Mettre en œuvre une préparation de la mise en réforme des collèges par la mise en place d'un plan de formation ambitieux.** Le comité de pilotage de la réforme installé le 8 février 2017 a validé le plan, de sorte que 6 journées de formation obligatoires sont proposées pour tous les enseignants, CPE et documentalistes, et 3 journées pour vous-même avec en plus des ateliers de production d'outils professionnels par bassin.



Vous recevrez fin février, le contenu précis et les modalités organisationnelles de ce plan.

- **Développer un pilotage par la performance.**

Au niveau de chaque discipline, de chaque établissement, la recherche de la performance améliorée doit guider notre action.

Deuxième quinzaine de mars, vous recevrez un bilan relativement détaillé des performances académiques (bilan d'orientation-affectation, bilan de performances scolaires, bilan par établissement).

Je vous rappelle que nous mettrons en place après les vacances d'avril, une évaluation systématique des élèves de 6^{ème}, (vous recevrez prochainement des instructions pédagogiques et techniques) et que les lycées privés et publics participeront des IVAL.

Je vous invite au moyen des lettres des corps d'inspection et des différents bilans fournis, à mobiliser le conseil pédagogique et les conseils d'enseignement sur ces problématiques.

- **La reconquête du temps scolaire par la correction locale du baccalauréat.**

Les élus du congrès ont voté le 29 décembre 2016, une résolution permettant la correction locale des baccalauréats généraux et technologiques. Il ne s'agit pas seulement de corriger techniquement en Nouvelle-Calédonie des épreuves de ces baccalauréats, il s'agit avant tout de reconquérir du temps scolaire et de légitimer l'action pédagogique des enseignants ainsi confrontés à une pratique globale d'évaluation certificatrice. Cette reconquête doit concerner tous les collégiens et tous les lycéens par un déplacement d'au moins quinze jours des dates de conseils de classe et d'examens en vue d'augmenter le temps de présence en classe.

Je fixerai, compte tenu de l'enjeu symbolique et politique qui existe sur ce dossier, des périodes de conseils de classe en concertation avec la commission « Blanchet » que je réunirai le 8 mars 2017.

- **Prévenir et lutter contre le décrochage scolaire.**

Le premier niveau, pour ne pas dire exclusif, est l'EPENC. Chaque collège et lycée doit amplifier les réponses dans la classe et en dehors de la classe de l'ensemble des dispositifs et instances qui visent d'une part à affirmer l'assiduité scolaire des élèves et d'autre part, à remédier au décrochage scolaire : programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE), PPRE « Passerelles », accompagnement personnalisé, commission éducative, comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC)...

L'ensemble de ces dispositifs doivent pouvoir être mis en cohérence au sein de parcours adaptés et individualisés. Une mobilisation croisée des pédagogues-enseignants et des équipes « éducatives » (CPE, infirmières, AS, COP) est clairement attendue afin d'élaborer des réponses globales.

Des dispositifs externalisés sous responsabilité du vice-rectorat seront mis en place après les vacances d'avril pour les 12-16 ans et les plus de 16 ans.

Un effort particulier doit être fait sur la fluidité des informations entre les EPENC et le vice-rectorat pour les 16-18 ans. Tout jeune « en situation de décrochage » de cette tranche d'âge doit être immédiatement signalé en vue d'être engagé dans le dispositif du service civique qui se met en place cette année.



3/3

- **Mettre en place un enseignement codifié et structuré des LCK.**

2017 doit marquer une « rupture » d'exigences de pratiques. Il s'agit désormais de mettre en œuvre un enseignement obligatoire des éléments fondamentaux de la culture pour tous les élèves de 6^{ème}, 1^{ère} année de CAP et 2^{nde} à raison d'une heure en quinzaine et d'offrir une formation obligatoire des langues Kanak en fonction d'un programme d'objectifs et d'exigences d'évaluation et selon des modalités conformes à toute LV2 ou langue régionale.

Vous allez recevoir le guide pédagogique des éléments fondamentaux de la culture Kanak cette semaine, vous recevrez début mars le programme LCK lycée qui complète celui de collège élaboré en mars 2016.

En vous souhaitant une excellente rentrée 2017 et vous renouvelant toute ma confiance, je vous confirme que je commencerai, après avoir présenté le bilan de rentrée à toutes les organisations syndicales, les visites des EPENC. Un programme vous sera transmis prochainement.

Bien à vous.

et bon courage

L'inspecteur général de l'administration
de l'éducation nationale et de la recherche,
vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie,
directeur général des enseignements,

J-C RINGARD-FLAMENT.